

DÉPLIANT SUR L'AUTOTEST DESTINÉ AU PERSONNEL DE LA GARDE D'ENFANTS

1. RÉALISATION DU TEST

- Poursuivez chaque étape de la notice.
- Attention: NE PAS TOUCHER le coton de l'écouvillon!
- Vérifiez le résultat du test à 15 minutes juste, en vous basant sur les explications de la notice.
- Communiquez le résultat (positif/négatif/invalidé) via: www.schnelltest.ostbelgienbildung.be
- Les tests invalides sont à répéter avec un nouveau kit de test. Dans ce cas, veuillez communiquer, en plus du résultat invalide, le résultat du nouveau test.

2. RÉSULTAT AUTOTEST POSITIF- QUE FAIRE?

- Les membres du personnel du RZKB, des crèches et des maisons d'accueillants d'enfants se mettent en quarantaine et préviennent leur institution.
- Les gardiennes indépendantes se mettent en quarantaine et communiquent le résultat positif via corona.schliessung@dgov.be. En cas de symptômes, contactez également Kaleido Ostbelgien (corona@kaleido-ostbelgien.be).
- Prenez contact avec le Centre de contact (**02/2141919**) et demandez de recevoir:
 - ▶ un certificat de quarantaine de 3 jours
 - ▶ un code afin de pouvoir fixer un rendez-vous pour un test PCR.
- Les membres du personnel du RZKB, des crèches et des maisons d'accueillants d'enfants transfèrent le certificat de quarantaine à leur institution ainsi que à la médecine du travail.
- Les gardiennes indépendantes transfèrent le certificat de quarantaine à Kaleido.
- N'oubliez pas à communiquer le résultat de l'autotest via: www.schnelltest.ostbelgienbildung.be.
- Au cas où vous présentez des symptômes, communiquez ce fait à votre institution. Les gardiennes indépendantes prennent dans ce cas contact avec Kaleido.

3. RÉCEPTION DU RÉSULTAT PCR

- Contactez votre médecin traitant.
- Les membres du personnel du RZKB, des crèches et des maisons d'accueillants d'enfants communiquent le résultat et, le cas échéant, la durée de la quarantaine/de l'isolement à leur institution.
- Les gardiennes indépendantes communiquent leur résultat via corona.schliessung@dgov.be.
- En cas d'isolement, demandez un certificat d'isolement.
- Les membres du personnel du RZKB, des crèches et des maisons d'accueillants d'enfants transfèrent le certificat d'isolement à leur institution ainsi que à la médecine du travail.
- Les gardiennes indépendantes transfèrent leur certificat d'isolement à Kaleido.

En cas de symptômes, contactez votre médecin traitant, même en cas d'un autotest ou d'un test PCR négatif.